

Le CRT, une équipe à votre service :

L'infirmière coordinatrice évalue les besoins, propose un plan d'accompagnement et coordonne les actions prévues, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire qui comprend : un médecin coordonnateur, une ergothérapeute, un psychomotricien un psychologue et des professionnels AS, ASG ou AES.

Les coordonnées de l'Infirmière Coordinatrice :

Mme Eliana GOMES-BESSA

crtidec@epd-les2monts.fr

crtidec@epd-les2monts.mssante.fr

06 31 50 38 56

Les partenaires du CRT :



Pour plus d'informations :

Fiche de demande d'admission téléchargeable sur le site :

www.epd-les2monts.fr



Centre de ressources territorial pour les personnes âgées

Porté par l'EHPAD Le Roch

Présentation de son rôle et des services proposés

Les missions du CRT

Depuis 2022, la création des centres de ressources territoriaux (CRT) pour les personnes âgées permet de :

Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible par la mise en place d'un accompagnement renforcé et mieux coordonné à domicile ;

Promouvoir une mutualisation territoriale des ressources au bénéfice des acteurs impliqués dans la prise en charge des personnes âgées et pour les personnes âgées elles même.

Proposer une mission d'appui aux professionnels du territoire

Volet 1 Actions articulées autour de 3 objectifs :

1

Favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention

Exemple : accès aux actions de prévention proposées par les partenaires du territoire (repérage des fragilités, prévention des chutes, nutrition...), journées prévention.

2

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants

Exemple : participation aux activités, repas, animation, groupes de paroles, ... proposés par les EHPAD de l'EPD Les 2 Monts et les EHPAD partenaires (Boscarnant et Montguyon)

3

Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et au partage de bonnes pratiques

Exemple : mutualisation des formations, des journées thématiques et de sensibilisation entre établissements à destination des professionnels



Bénéfices pour les professionnels

Coordination des ressources permettant le partage et l'amélioration des pratiques professionnelles



Bénéfices pour les personnes âgées et leurs aidants

Mobilisation de ressources permettant aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles



Volet 2

5 domaines de prestations à domicile :



Coordination renforcée : élaboration des plans d'accompagnement et de soins, coordination des interventions, surveillance gériatrique partagée, identification d'un interlocuteur unique pour le bénéficiaire et son entourage chargé de la coordination des acteurs du domicile :



Aide à domicile



Soin à domicile



Equipe Médico-sociale APA et travailleurs sociaux



Continuité du projet de vie : soutien des aidants, animation et promotion de la vie sociale, appui au parcours de vie, aide aux démarches d'ouverture de droits



Sécurisation de l'environnement de la personne : adaptation et sécurisation du logement, mise en place de dispositif de téléassistance



Gestion des situations de crise : ruptures d'accompagnement, sorties d'hospitalisation via la mobilisation d'un hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation.



Continuité des parcours ville / hôpital et objectif d'éviter les hospitalisations non pertinentes

Bénéficiaires : les personnes âgées (GIR 1 à 4) et leurs aidants du canton des 3 Monts

